

**Comité des fêtes,  
2 dates à retenir :**

J'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée Générale du comité des fêtes de Montchaude qui se déroulera le

**Mercredi 02 mars à 20h30**

dans la salle des fêtes.

Suite à l'AG nous continuerons les préparatifs pour la 2ème édition de la journée solidaire du

**Dimanche 10 avril**

à partir de 8h30

Cette année, les bénéfices réalisés seront versés à l'association GAFF#884 et serviront à aider une famille à aménager un studio pour leur fils de 19 ans, paraplégique à la suite d'un récent accident de moto.

Au « programme » : 1 course d'orientation, pétanque, scrapbooking et repas à midi.

La nouveauté, nous ajoutons deux circuits d'orientation pour les enfants et une balade équestre.

Nous avons besoin de votre aide pour la réussite de cette journée.

Chacun peut participer en fonction de ses envies, de ses capacités ou de sa disponibilité.

La complicité et la solidarité cette année sera encore très forte car nous aurons le soutien du comité des fêtes de Lamérac, des associations C'drôles et Gaff#884.

Le président Richard Treysat  
tel: [06.80.31.05.69](tel:06.80.31.05.69)



**Flash Info n°1  
Mars 2016**



**C<sup>NE</sup> NOUVELLE  
MONTMÉRAC**



*Présentation des Vœux  
Samedi 23 Janvier 2016*



**Location Salles Communales :**

	Salles des fêtes et Cuisines (Montchaude ou Lamérac)	Cuisine de Lamérac seule	Chauffage	Arrhes	Cautions
Habitants de Montmérac	70	16	30	20	300
Habitants hors commune	130	40	30	40	300
Associations de Montmérac	Gratuit	Gratuit	Gratuit	----	Gratuit
Associations Hors communes	70	20	30	40	300
Manifestations Commerciales	150 € pour 1 jour / 250 € pour 2 jours 300 € pour 3 jours		30	20	300

Nettoyage : Il sera facturé 35 €uros de l'heure au locataire qui n'effectuera pas le nettoyage des locaux lui-même.

**Numéros utiles :**



Mairie : 05.45.78.05.24

Mairie-montmerac@orange.fr

Ecole : 05.45.78.92.58

Pompiers 18 ou 112 – Gendarmerie : 17

Secours médicaux (SAMU) : 15 ou 112

Dépannage EDF : 08.10.33.30.16



La Gendarmerie nous informe d'une recrudescence des cambriolages sur les communes de la circonscription.

Il s'agit très souvent de vols facilités par l'isolement du lieu et par le fait que les logements restent ouverts. Nous rappelons qu'il faut impérativement que les domiciles soient fermés même pour de courtes périodes d'absence.

**Mise en place des bacs de  
regroupement sur la commune de  
Montmérac**



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et la mise en place de nouvelles consignes de collecte données par **Calitom** la mairie a reçu un certain nombre de remarques. Nous avons transmis aux responsables de **Calitom** la remarque la plus fréquente sur le fait de ne pas prendre un sac noir au prétexte qu'il est mis dans un contenant ouvert ceci pour éviter les dégradations par des animaux. Leur réponse laisse entendre que pour le moment cette consigne reste d'actualité : Dont acte !

Par contre des bacs de regroupements vont être installés sur la commune déléguée de Montchaude et il y aura quelques modifications sur la commune déléguée de Lamérac qui est déjà équipée en bacs de regroupement.

Pour les hameaux suivants des bacs collectifs seront prochainement installés (il nous faut auparavant réaliser les plateformes de réception des bacs). **Pour tous les habitants concernés vous n'achetez pas de bacs individuels normalisés.**

- La Barde, Les Boufferands, La Grue, La Miquetterie, Chez Filhon, Chez Paulais, Chez Gonnin, Le Moine, Le grand Nouzillac, Le petit Nouzillac, Chez Guinot, Chez Camus, Chez Mathé, Chez Gauthier, Chez Guillon, Peudion, Le Ferret, Bel Air pour la partie après la patte d'oie qui va chez Didier Aubineau d'un côté et vers chez Bruno Turpaud de l'autre, Le Chagneraud et le Bois de Meux, La Pouyade et Chez Brez, Les Chevaliers, la métairie, Les Fonteneaux, Les Naudins et le Bourg.



Pour tous les autres hameaux, la route de Jonzac, la route de Barret vous devrez vous équiper en bacs normalisés pour un ramassage robotisé en mars 2017. Pour le moment vous pouvez toujours poser les sacs noirs à même le sol, ils seront collectés. Pour connaître les caractéristiques des bacs que vous devez acheter vous pouvez contacter Calitom ou les magasins spécialisés. D'ici quelques jours nous allons déposer une documentation en mairie et sur le site de la commune. Merci de votre compréhension dans ces changements qui permettent de préserver nos chemins communaux et d'optimiser la collecte.

*I*l serait regrettable de ne plus pouvoir se rencontrer, plus ou moins régulièrement, à la belle saison, entre amis boulistes, pour nous adonner à notre plaisir commun.



La « Boule Montécaldienne », ayant perdu la grande majorité de ses administrateurs, n'est plus en mesure d'assurer ni d'encadrer cette possibilité.

Dans le contexte de la commune nouvelle, elle peut devenir la « Boule Montméracaise », si des amateurs de Montchaude et de Lamérac, voire, de communes avoisinantes, prêts à participer, ne serait-ce en tant que joueurs, se font connaître.

L'existence même de l'association dépend de votre réponse assez rapide auprès de :

**Rémy CHARTIER : 05 16 38 85 92**

**Michel MONESTIER : 05 45 98 50 05**

Merci de nous aider à conserver cette possibilité de nous retrouver en toute convivialité pour partager un moment de pure détente.



*De Fil en Aiguille*

Si vous souhaitez réaliser de petits (ou grands) ouvrages, créer des objets pour décorer votre intérieur, ou faire des cadeaux personnalisés, vous perfectionner, apprendre de nouvelles techniques, ou simplement coudre ou broder, je vous propose de réunir nos envies et nos savoir-faire.

Autour de fils, cotons, laines, tissus, rubans et galons : création de décorations, coussins, toutes sortes de broderies de fils et de rubans (soie or...) tissage, (laine, coton, perles..), vêtements de poupées, accessoires de mode, sacs, ou simples retouches de vêtements, ..... à vous de préciser vos attentes.

Et alors,..... il y aura quelqu'un au bout du fil !

**Noelle Decome « chez Desse » Montchaude tel 06.87.43.56.75**

